

# SIGNIFICATION DE QUELQUES PICTOGRAMMES

L'étiquette des produits nous donnent de précieuses informations. Mais là se côtoient les informations les plus diverses. Certaines sont imposées par la loi mais d'autres ne sont que publicitaires. Parmi ces informations, certaines sont données sous forme de représentation graphique et ont trait au caractère écologique ou éthique du produit.

## Comment s'y retrouver?

Voici un petit tableau synthétique reprenant quelques pictogrammes que l'on rencontre couramment sur les étiquettes ou les produits eux-mêmes. Plus d'infos dans notre brochure "Labels logos et pictogrammes" et sur le site <http://www.infolabel.be>

| Pictogramme   | Concerne                  | Signification   | Commentaires   |
|---|---------------------------|---|--|
|    | l'emballage ou le produit | <b>Ruban de Moëbius</b><br>Il a deux significations :<br>→ recyclable<br>→ contient des matériaux recyclés  | Comme il a une double signification, il n'est pas toujours clair. Parfois sa signification est précisée.   |
|    | le produit                | <b>Biogarantie</b><br>Produit issu de l'agriculture biologique.   | Label certifié par un organisme de contrôle agréé par les autorités publiques.   |
|  | le produit                | <b>Label biologique européen</b><br>Produit issu de l'agriculture biologique.   | Marquage <u>obligatoire</u> à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2010 sur tous les produits issus de l'agriculture biologique. Coexistera à côté de labels comme Bioarantie ou AB bio.                      |
|  | le produit et l'emballage | <b>Ecolabel européen</b><br>Ce label atteste des qualités écologiques. Le produit qui le porte répond à des critères définis au niveau européen.            | Ce label, basé sur une analyse du cycle de vie des produits, apporte des garanties aux consommateurs.<br><a href="http://www.ecolabel.be">http://www.ecolabel.be</a>                                       |
|  | l'emballage               | <b>Tidyman</b><br>L'emballage est à jeter à la poubelle après consommation du produit.  | Ce marquage incite juste à plus de civisme. Il n'encourage pas à remettre l'emballage à une collecte sélective en vue du recyclage. Au contraire, il incite à jeter l'emballage à la poubelle tout venant. |
|  | l'emballage               | <b>Point vert</b><br>Le fabricant ou la société qui met le produit sur le marché participe au financement d'un système de gestion des déchets d'emballages. | Ce logo n'a pas de valeur écologique. Il ne signifie pas que l'emballage est recyclable et ne garantit pas qu'il sera recyclé.<br><a href="http://www.fostplus.be">http://www.fostplus.be</a>              |
|  | le produit                | <b>La démarche Oxfam-Made in dignity</b><br>Concerne les produits de déco, de mode et de beauty   | Marque garantie par les Magasins du monde-OXFAM.<br><a href="http://www.omdm.be">www.omdm.be</a>   |



RÉGION WALLONNE

Avec le soutien du  
Ministre wallon de  
l'Environnement


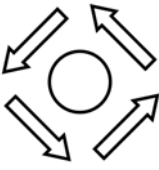







ÉCOCONSO du conseil à l'action

59 Avenue Cardinal Mercier, 5000 Namur

[www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be) | 081/730.730

Fiche N°68

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
|    | le produit                                    | <b>Energy Star</b><br>Indique que l'appareil peut passer automatiquement en mode veille lorsqu'il n'est pas effectivement utilisé, ce qui permet d'économiser l'énergie.   | Créé par l'EPA (Agence Américaine de l'Environnement), ce label fait l'objet d'une reconnaissance par l'Union européenne<br><a href="http://www.energystar.gov">www.energystar.gov</a>   |
|    | l'emballage                                   | <b>Emballage consigné.</b><br>Permet de reconnaître les emballages (bouteilles le plus souvent) qui doivent être ramenées au magasin pour récupérer la consigne.   | Les emballages réutilisables sont plus écologiques que les autres à condition qu'ils soient effectivement réutilisés plusieurs fois.   |
|    | l'emballage ou le produit                     | <b>Identification des plastiques</b><br>Indique la nature du plastique.<br>Le produit est constitué de plastique de type :<br><b>1=PET, 2=PEHD ou HDPE, 3=PVC, 4=PELD ou LDPE, 5=PP, 6=PS, 7= autre plastique.</b> | Ce marquage est pratique pour trier les plastiques qui peuvent être remis à une filière de recyclage.<br>Actuellement seuls les plastiques 1 et 2 (mais pas tous!) sont recyclés.  |
|   | le produit                                    | <b>Sans CFC</b><br>Le produit ne contient pas de chlorofluorocarbones (CFC), gaz impliqué dans la destruction de la couche d'ozone.  | Les CFC sont interdits dans les aérosols ménagers. Ce pictogramme peut prêter à confusion et faire croire que les aérosols sans CFC sont des produits sans danger pour l'environnement, alors qu'ils contiennent des gaz à effet de serre (ex : butane). |
|  | le produit                                    | <b>FSC</b><br>Bois provenant d'une forêt gérée durablement<br><a href="http://www.fscoax.org/">http://www.fscoax.org/</a>  | Ce label est soutenu par le WWF et apporte une information claire.   |
|  | le produit                                    | <b>PEFC</b><br>Bois provenant d'une forêt gérée durablement<br><a href="http://www.pefc.be/">http://www.pefc.be/</a>   | Le label PEFC est le plus important au niveau mondial pour la certification de forêts (environ 70% de toute la surface certifiée)  |
|  | le produit (miel, bananes, café, chocolat...) | <b>Max Havelaar</b><br>offre notamment la garantie que les cultivateurs du Sud reçoivent le juste prix pour leur récolte et que les ouvriers agricoles travaillent dans des conditions correctes.                  | <a href="http://www.maxhavelaar.be">www.maxhavelaar.be</a>   |